

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ  
DES JARDINS-DE-NAPIERVILLE  
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HEMMINGFORD**

**PROCÈS-VERBAL** de la session ordinaire du Conseil municipal du Canton de Hemmingford, tenue le lundi 5 juin à 20h00

Sont présents les conseillers Richmond Viau poste no.1, Deborah Beattie poste no.2, Maude St-Hilaire poste no.3, Julie Bergeron poste no.4, Jean-Marc Lamoureux poste no.5, tous formant quorum. Monsieur Lucien Bouchard, maire, agit à titre de président d'assemblée.

Également présente la greffière d'assemblée, Sylvie Dubuc.

Le poste no. 6 est vacant.

**2023-06-84 ACCEPTATION D'ORDRE DU JOUR DU 5 JUIN 2023**

1. Ordre du jour
2. Procès-verbal du 1<sup>er</sup> mai 2023
3. Comptes payables
4. Règlements : aucun
5. Dépôt des états financiers et faits saillants de l'année 2022
6. Désignation de la firme comptable externe pour l'audit 2023
7. Résultats d'élection partielle du 4 juin 2023
8. Installation d'éclairage de rue Boul. Industriel-Petch
9. Entente d'entraide incendie avec la municipalité de Sainte-Clotilde
10. Autorisation de dépenses :
  - a) Administration
  - b) Voirie :
    1. Réparation de fissure
    2. Lignage de chemins
  - c) Service des incendies :
    1. Habillements variés pour recrues-pompier
    2. Habits de combat "Bunker suit"
  - d) Appuis financiers, dons et commandites
    1. Don feux d'artifice de la fête nationale au Camping Canne de bois
11. Rapports mensuels
  - a) Inspecteur de la voirie
  - b) Inspecteur municipal en bâtiment
  - c) Service des incendies
12. Sujets divers
13. Correspondance
14. Période des questions
15. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Deborah Beattie,  
APPUYÉ par le conseiller Richmond Viau,  
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER l'ordre du jour, avec le point 12, "Sujets divers", ouvert.

**2023-06-85 ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL, SÉANCE RÉGULIÈRE DU 1<sup>er</sup> MAI 2023**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Maude St-Hilaire,  
APPUYÉ par la conseillère Julie Bergeron,  
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER le procès-verbal de la session régulière 1<sup>er</sup> mai 2023 tel que déposé.

## **2023-06-86 ACCEPTATION DES COMPTES PAYABLES**

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale confirme, que les fonds sont disponibles pour le paiement des dépenses indiquées sur la liste jointe, soit dans le budget 2023, ou par une appropriation de surplus ;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Maude St-Hilaire,  
APPUYÉ par le conseiller Jean-Marc Lamoureux,  
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER le paiement des comptes selon la liste déposée pour un total de 300 769,65 \$ plus les dépenses qui seront autorisées à la présente séance.

## **PRÉSENTATION DES FAITS SAILLANTS 2022 PAR LE MAIRE**

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de vous présenter, conformément aux exigences du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et dans un souci de transparence et d'information, les faits saillants de l'année 2022 ainsi que le résumé du rapport financier 2022.

Inclus dans ce rapport, la rémunération des élus, ainsi que les réalisations.

## **RÉALISATIONS EN 2022**

- La poursuite des efforts des élu(e)s à soutenir le développement résidentiel et commercial, par l'accès d'une aide financière aux entreprises implantées dans notre communauté. La vente d'un lot situé au Parc industriel a été conclue en 2022. D'autres lots sont disponibles sur le marché immobilier;
- La poursuite du programme d'amélioration du réseau routier local, incluant des travaux majeurs sur le chemin Napper, la réparation de fissures, colmatage de trous et le rafraîchissement des lignes de chemins. Des travaux ont été fait en préparation du resurfaçage de la chaussée du chemin James Fisher, en 2023;
- **Service des incendies** : la nouvelle cohorte de pompières et pompiers a terminé sa formation Pompier 1, renouvellement et achats d'équipements neufs ; organisation de journées de prévention des incendies par les pompières et pompiers dans les écoles primaires de Hemmingford ;
- Continuité dans le financement en partenariat avec la municipalité du Village, des infrastructures en loisir, comme l'aménagement de nouveaux équipements et l'aide financière versée au Centre d'archives Hemmingford;
- Délégation à la MRC des Jardins-de-Napierville à l'égard des municipalités qui la composent relative au domaine de la gestion de l'enlèvement, le traitement et l'élimination des matières résiduelles. Le contrat octroyé à l'entreprise Compo Haut-Richelieu, inclut les matières recyclables, les ordures ménagères et les matières organiques. Dans le but d'améliorer la collecte des matières recyclables, nos inspecteurs en

voirie ont changé tous les couverts des bacs bleus. Le coût d'achat pour les bacs bruns "BRUNO" pour la collecte des matières organiques a été réduit par l'obtention d'une subvention accordée à la MRC des Jardins-de-Napierville;

- Contribution monétaire importante versée aux Fonds d'urgence Hemmingford et paniers de Noël pour soutenir les gens de la communauté de Hemmingford tout au long de l'année;
- Versement de bourses d'études aux finissants des écoles secondaires Louis-Cyr et Chateauguay Valley Regional pour encourager la poursuite d'études post-secondaire ainsi qu'une contribution financière pour divers projets aux écoles primaires Saint-Romain et Hemmingford Elementary;
- Offre à tous les résidents de Hemmingford pour la gratuité de l'entrée au Parc régional Saint-Bernard ;
- Versement d'une subvention à l'utilisation de couches lavables pour les familles.

### **RÉMUNÉRATION DES ÉLUS EN 2022**

- Conformément à la loi sur la rémunération des élus, je désire vous informer que pour l'année 2022, le salaire du maire est de 16 224\$ ainsi qu'une allocation de dépenses de 8 112\$. Le salaire versé pour la participation au conseil des maires de la MRC des Jardins-de-Napierville est 3 590\$ et 1 800\$ comme allocation de dépenses.
- Le salaire annuel moyen pour un membre du conseil est de 5 106 \$ et l'allocation de dépenses moyennes de 2 552\$. Les salaires sont basés sur la présence aux séances du conseil et selon le règlement, sont indexés annuellement selon le taux de l'indice du coût de la vie.

### **DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2022**

Le maire dépose les résultats financiers 2022

Le rapport indique :

des revenus de fonctionnement :	3 549 056 \$
des dépenses de fonctionnement :	(2 704 563) \$
Affectations et investissements :	(39 391) \$
Résultant dans un surplus pour l'année :	805 102 \$

Ce surplus est une conséquence :

- Vente d'un lot au Parc Industriel. Un fonds a été créé pour l'investissement dans le développement du terrain
- du contrôle rigoureux des achats;
- de revenus supplémentaires non prévus, comme l'augmentation des droits de mutation liés à la vente de nombreuses propriétés et de taxes supplémentaires;
- moins de salaires versés pour un poste non comblé;
- moins de dépenses prévues par la municipalité du Village pour la quote-part loisirs ;
- des versements additionnels imprévus par le gouvernement (Point de TVQ , Recyc-Québec , Fonds Vert).

Le conseil prend acte du rapport financier 2022 et du rapport du vérificateur externe, LLG CPA inc.

### **2023-06-88 NOMINATION AUDITEURS EXTERNES**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Deborah Beattie,

APPUYÉ par la conseillère Maude St-Hilaire,  
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'OCTROYER le mandat de vérification pour l'exercice financier 2023 à  
LLG CPA inc. conformément à l'article 966 du Code municipal ;

DE PRÉCISER que ce mandat comprend la préparation des rapports  
nécessaires aux différents programmes de subventions gouvernementales  
et la certification ;

D'AUTORISER les coûts reliés à ce mandat à l'intérieur du budget 2024  
budget.

### **RÉSULTATS PROVISOIRES DE L'ÉLECTION PARTIELLE : SCRUTIN DU 4 JUIN 2023, RÉSULTAT DU RECENSEMENT DES VOTES**

La présidente d'élection informe le conseil des résultats de l'élection  
partielle du 4 juin 2023.

Voici le résultat de cette élection partielle pour le  
Poste no.6 de conseillère / conseiller par ordre alphabétique :

M. Michel Dauphinais :	55 votes
Mme Jennifer Levie :	194 votes
M. Vladimiro Massignani :	11 votes
M. André Tremblay :	60 votes

La candidate élue Jennifer Levie

Nombre d'électeurs inscrits, après révision, sur la liste électorale : 1685  
Nombre d'électeurs qui ont voté : 322 (2 bulletins rejetés)  
Taux de participation : 19,11%

*N.B. Dans le délai prescrit de quatre jours francs, suivant la fin du  
recensement des votes (dimanche 4 juin 2023 à 21h), la proclamation de  
Mme Levie sera rendue publique vendredi 9 juin 2023 par un avis.*

### **2023-06-89 INSTALLATION DE LUMINAIRES DE RUE AU BOULEVARD INDUSTRIEL-PETCH**

CONSIDÉRANT QU'il n'y a aucun éclairage de rue au boulevard Industriel-  
Petch et qu'il est important de sécuriser les piétons et les entreprises  
localisées au parc industriel Hemmingford ;

CONSIDÉRANT QUE Tétréault Électrique soumet un prix budgétaire pour  
les matériaux, six luminaires, potences et poteaux, ainsi que la main-  
d'œuvre, au prix budgétaire de 14 285\$ avant taxes, le coût des travaux  
d'Hydro Québec en surplus ;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Marc Lamoureux,  
APPUYÉ par le conseiller Richmond Viau,  
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'AUTORISER l'achat et les travaux tels que décrits, financés par le fonds  
réservé au développement du parc industriel Hemmingford.

### **2023-06-90 DÉPÔT D'UNE ENTENTE D'ENTRAIDE INCENDIE AVEC LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CLOTILDE**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit signer des ententes  
intermunicipales avec les municipalités limitrophes suite au déploiement du  
protocole, dans les situations où un besoin d'intervention d'alarme incendie  
survient ou encore un feu de bâtiment pour bien répondre à l'appel, en  
vertu de l'objectif 8 du schéma de couverture de risque ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité aura avantage à signer une entente intermunicipale avec la municipalité de Sainte-Clotilde qui permettra de couvrir les secteurs des rangs 1,3 et 4 ainsi que la Montée Hébert et le secteur d'Armand Chenail ;

CONSIDÉRANT QUE dans cette entente, il faut inclure un officier, trois pompiers reconnus, un officier cadre, et ce sans frais pour les deux municipalités jusqu'à concurrence de dix appels par année ;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par la conseillère Julie Bergeron, APPUYÉ par la conseillère Deborah Beattie, ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

De conclure l'entente intermunicipale avec la municipalité de Sainte-Clotilde telle que décrite plus haut.

### **2023-06-91 LIGNAGE CHEMINS MUNICIPAUX SAISON 2023**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit chaque année marquer la ligne de centre de certains chemins pour assurer la sécurité routière ;

CONSIDÉRANT QUE la ligne du milieu doit être marquée sur les chemins suivants :

James Fisher, Shield, Napper, Backbush, Covey Hill, Rang 3, les montées Poupart et Giroux, White, Hurley, Moore Lavallée, Fisher et William pour un total de 59,5 km ;

CONSIDÉRANT QUE le prix soumis par l'entreprise Marquage Signalisation inc. est de 18 231\$ avant taxes (309\$ / km), l'entreprise Lignes Maska, 20 230\$ avant taxes (340\$ /km) et l'entreprise Lignes Rive-Sud Inc. 20 825\$ avant taxes (350\$/Km) ;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Marc Lamoureux, APPUYÉ par le conseiller Richmond Viau, ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER le prix de l'entreprise Marquage Signalisation inc. 18 231\$, avant taxes, la dépense est financée par le budget 2023 pour l'entretien des infrastructures routières.

### **2023-06-92 RÉPARATION DE FISSURES CHEMINS MUNICIPAUX**

CONSIDÉRANT QU'après une période de deux à trois ans suite au pavage de certains chemins, pour prolonger la durabilité et limiter l'infiltration d'eau, le colmatage de fissure devient nécessaire ;

CONSIDÉRANT QU'UN budget de 35 000\$, avant taxes, est accordé pour réparer les fissures, sur les chemins : Lavallée, Shield, Brownlee Sud, montées Poupart et Giroux ;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Permaroute a soumis un prix par mètre linéaire de 1,45\$/ml, l'Équipe Marcil Inc. 1,58\$/ml et l'entreprise Scellement Flextech 1,66\$/ml ;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Richmond Viau, APPUYÉ par le conseiller Jean-Marc Lamoureux, ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER l'offre de prix de l'entreprise Permaroute à 1,45\$ mètre linéaire et assurera la signalisation lors des travaux. La dépense est financée par le budget 2023 pour l'entretien des infrastructures routières.

### **2023-06-93 HABILLEMENTS VARIÉS POUR RECRUES-POMPIERS**

CONSIDÉRANT QUE plusieurs morceaux de vêtements sont nécessaires afin de compléter l'habillement des sept recrues-pompiers en formation;

CONSIDÉRANT QUE CMP Mayer inc offre chapeaux, cagoules, chapeau-visières, gants et bottes et autres morceaux d'habillement pour 15 366\$ avant les taxes;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Deborah Beattie,  
APPUYÉ par la conseillère Julie Bergeron,  
ET RÉSOLU unanimement le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER le montant soumis, financé par le budget du service des incendies.

#### **2023-06-94 HABITS DE COMBATS**

CONSIDÉRANT QUE sept recrues pompières et pompiers sont présentement en formation et que des habits de combat, "Bunker Flame fighter", doivent être commandés;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise CMP Mayer inc, soumet le montant d'achat pour ces sept équipements mentionnés plus haut pour de 20 790\$ avant taxes;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Deborah Beattie,  
APPUYÉ par le conseiller Jean-Marc Lamoureux,  
ET RÉSOLU unanimement le maire n'ayant pas voté,

D'AUTORISER l'achat, et le financement par le fonds réservé pour le service des incendies.

#### **2023-06-95 DON AU CAMPING CANNE DE BOIS : FÊTE NATIONALE**

CONSIDÉRANT QUE le Camping Canne de bois désire souligner, encore cette année, la fête de la Saint-Jean-Baptiste, en présentant des feux d'artifice gratuitement aux résidents de Hemmingford;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Maude St-Hilaire,  
APPUYÉ par la conseillère Julie Bergeron,  
ET RÉSOLU unanimement le maire n'ayant pas voté,

D'OFFRIR 700\$ au Camping Canne de bois, financé par les dons du budget de 2023. Ce don est conditionnel à la gratuité de l'entrée pour les résidents de Hemmingford.

### **RAPPORTS DU SERVICE DE LA VOIRIE, DE SERVICE D'INSPECTION MUNICIPALE ET DU SERVICE DES INCENDIES**

#### **CORRESPONDANCE**

#### **PÉRIODE DES QUESTIONS**

#### **2023-06-96 CLÔTURE DE LA SÉANCE**

ATTENDU QUE tous les points à l'ordre du jour ont été discutés ;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Marc Lamoureux,  
APPUYER par le conseiller Richmond Viau,  
ET RÉSOLU unanimement,

QUE la séance soit levée à 21h00

\_\_\_\_\_  
Lucien Bouchard  
Maire

\_\_\_\_\_  
Sylvie Dubuc  
Directrice générale greffière-trésorière

*Je, Lucien Bouchard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.*

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DES FONDS** : La directrice générale, Greffière-trésorière confirme, que la municipalité dispose des crédits suffisants au paiement des dépenses engagées dans les résolutions précédentes, qui ont été prévues au budget municipal, ou qui seront défrayées par les résultats de l'année courante ou par une appropriation du surplus.

2023-06-86  
2023-06-88  
2023-06-91  
2023-06-92  
2023-06-93  
2023-06-94  
2023-06-95